

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC47

présenté par

M. Juanico, Mme Victory, Mme Manin et Mme Tolmont

ARTICLE 1ER QUINQUIES C

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 1^{er} *quinquies* C, inséré en séance au Sénat.